

| |
|---|
| SÉANCE ORDINAIRE DU 2 mai 2016 |
|---|

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 2 mai 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante:
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 avril 2016
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 27 avril 2016
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Autorisation congrès ADMQ-Directeur général
 - 5.3 Dépôt du premier rapport trimestriel
 - 5.4 Résolution déterminant les règles d'immobilisations
 - 5.5 Mandat recours en responsabilités civiles (Dossier Mines)
 - 5.6 Adoption du règlement d'emprunt – Motel industriel
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS & CULTURE
 - 7.1 Affichage poste coordonnateur des loisirs et de la culture
 - 7.2 Embauche du coordonnateur TERRAIN DE JEUX
 - 7.3 Embauche de la coordonnatrice - PISCINE

- 7.4 Embauche du coordonnateur - SOCCER
- 7.5 Embauche d'une personne-ressource (BMX)
- 7.6 Embauches des animateurs
- 7.7 Embauche – AGENT CULTUREL
- 7.8 Demande de la MDJ –Barrage routier

- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Acceptation des soumissions- sel adoucisseur
 - 8.2 Contrat de crédit-bail photocopieur TRAVAUX PUBLICS
 - 8.3 Appel d'offres – Travaux d'aménagements paysagers
 - 8.4 Appel d'offres – Travaux réfection Notre-Dame

- 9. INCENDIE
 - 9.1 Embauche d'une pompière
 - 9.2 Adoption du règlement # 2016-186 amendant le règ. 2009-126 (financement des centres d'urgence 9-1-1)
 - 9.3 Adoption du règlement d'emprunt – Achat et rénovation d'un garage incendie

- 10. URBANISME
 - 10.1 Avis de motion – Amendement règ. 97-027 Vente-débarras
 - 10.2 Avis de motion – Amendement règ. 97-027 implantation de fournaies extérieures

- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. PROCHAINE ASSEMBLÉE
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-05-6591

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 avril 2016

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 avril est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-05-6592

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 avril tel que présenté.

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 27 avril 2016

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 27 avril est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-05-6593

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 27 avril tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

M. François Baril fait un suivi sur la lettre expédiée à la S.H.Q. concernant le regroupement des H.L.M, une consultation est à venir dans ce dossier a-t-on fait savoir à M. Baril. La table de développement des Appalaches et la table de développement des communautés sont à la recherche de citoyens désirant faire partie du comité. Concernant « Vieillir en santé », une carte sera distribuée indiquant toutes les ressources disponibles dans chacune des municipalités de la M.R.C. Les cuisines collectives redémarrent cette année ainsi que le Jardin collectif. Vous pouvez suivre « le jardin » sur Facebook.

Mme Claudia Vachon nous informe sur les sujets suivants :

Concernant la Maison des jeunes, une rencontre a eu lieu avec Mme Geneviève Simard d'Espace Famille pour sensibiliser les gens à la pérennité du projet. Samedi dernier, le comité aréna a organisé une soirée retrouvailles et quelque 250 personnes ont assisté à l'évènement. Mme Vachon tient à remercier tous les bénévoles pour leur implication.

M. Claude Duchesne nous informe que les pompiers ont eu sept sorties en avril. Au niveau des travaux publics, le balai a 25% du travail de fait. Un manque de personnel est la principale raison du retard.

Mme Émilie Roberge nous apporte des informations sur la rencontre annuelle du Transport adapté de la région qui a eu lieu le 24 mars dernier. Il n'y a pas de nouveauté à l'exception du fait que la clientèle diminue. Concernant le comité d'embellissement, une activité est prévue le 28 mai 2016. Lors de cette journée, un échange de vivaces se fera entre les citoyens, il y aura également une distribution de 500 arbres. Concernant les activités de loisirs d'été les inscriptions ont eu lieu le 20 et 21 avril. Il reste quelques places, les gens sont invités à communiquer avec le service des loisirs pour avoir plus de détails.

Mme Annie Rodrigue nous informe sur :

Une subvention qui a été reçue permettant l'embauche d'un agent culturel et ce, pour 20 heures/semaine.

Une autre subvention de 1500\$ a été reçue pour la création d'une mosaïque communautaire. Annie invite la population au déjeuner de la chambre de commerce.

M. François Trépanier nous apporte des informations sur la R.I.R.T. cette dernière a déposé aux membres les états financiers vérifiés pour l'année 2015. Il en ressort un déficit de 87 750\$ sur un budget de 2.2 millions de dollars. Le déficit a été épongé par les surplus accumulés de la Régie. Il y aura un projet pilote de compostage l'an prochain dans un quartier de Thetford Mines pour récupérer les déchets de table dans des sacs spéciaux. Si le résultat est concluant le projet serait appliqué à la grandeur de la M.R.C.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

16-05-6594

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 avril, a été préparée;
 CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;
 CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **194035.88 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'avril 2016 au montant de 147705.79 \$ et 46 330.09 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Autorisation congrès ADMQ- Directeur général

16-05-6595

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Normand Laplante à assister au congrès 2016 de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 juin prochain. Les frais d'inscription s'élèvent à 503\$ plus taxes. Toutes les dépenses inhérentes lui seront remboursées.

ADOPTÉ

5.3 Dépôt du premier rapport trimestriel

16-05-6596

Le directeur général dépose le rapport financier pour le premier trimestre 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier trimestriel.

ADOPTÉ

5.4 **Résolution déterminant les règles d'immobilisations**

16-05-6597

ATTENDU que suite à la recommandation des vérificateurs financiers, la Municipalité devrait officialiser par résolution ses règles d'immobilisations ;

En conséquence :

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu que la Municipalité d'East Broughton immobilise toutes les dépenses qui excèdent 1 000\$ pour l'ameublement et l'équipement de bureau, la machinerie, l'outillage et l'équipement, et toutes les dépenses qui excèdent 5 000\$ pour les infrastructures, les bâtiments et les véhicules.

ADOPTÉ

16-05-6598

5.5 **Mandat : recours en responsabilités civiles (Dossier Mines)**

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Dunton Rainville pour représenter la municipalité d'East Broughton dans le dossier des poursuites contre Sables Olimag, André Vachon et l'Association Chasse & Pêche.

ADOPTÉ

5.6

Adoption du RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-184

16-05-6599

RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE VALORISATION TECHNIQUE ET DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-184 décrétant un emprunt de 750,000\$ et une dépense de 1,362,000.\$ pour la réalisation des travaux d'infrastructures et la construction du Centre de valorisation technique. La différence étant comblé par la subvention de DEC Canada.

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session spéciale du 23 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 2016-184 soit et est adopté et décrété ce qui suit:

Article 1:

Le Conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux pour la réalisation de travaux d'infrastructures sur la rue du Parc et la construction du Centre de valorisation Technique. Le montant total des travaux est estimé à 1,362,000\$ incluant les frais, les taxes et les imprévus, tels que présentés par la Firme Grilli Samuel et faisant partie intégrante du présent règlement sous l'annexe « A ».

Article 2:

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 750,000\$ pour les fins du présent règlement.

Article 3:

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 750,000\$ sur une période de 20 ans.

Article 4:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, la dépense annuelle en capital et intérêt sera absorbée à même le budget annuel de la municipalité.

Article 5:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6:

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Article 7:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

Kaven Mathieu, maire

Normand Laplante, Dir. général

Avis de motion donné le : 23 mars 2016

Adopté le : 02 mai 2016

Publication le : 3 mai 2016

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Comme la municipalité d'East Broughton couvre une partie du territoire des bassins versants du COBARIC, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques invite à consulter son site internet pour connaître plus de détails sur le PLAN DIRECTEUR DE L'EAU.

La Direction des Infrastructures-Québec informe que la programmation de travaux révisée présentée par la municipalité a été acceptée par le MAMOT.

Les JOURNÉES DE LA CULTURE invitent les municipalités à faire connaître 20 trésors culturels de leurs municipalités et les invitent à proclamer le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants : « JOURNÉES DE LA CULTURE ».

L'Association des Directeurs municipaux rappelle l'importance d'inscrire le Directeur général au congrès qui se tiendra en juin 2016.

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demande de promouvoir la Journée nationale du sport et de l'activité physique le 5 mai prochain.

Le Mouvement Santé mentale Québec invite à promouvoir la campagne « 7 astuces pour être bien dans sa tête » à divers moments dans l'année.

Certains citoyens demandent que le Conseil accepte de réparer la route rurale #1 qui serait, selon leurs dires, dangereuse.

Mme Rosanne Pratte demande de procéder à la réparation de la clôture longeant son terrain avant le 21 mai 2016.

7. LOISIRS ET CULTURE

16-05-6600

7.1 Affichage- Poste coordonnateur des loisirs et de la culture

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission du Coordonnateur des loisirs et de la culture. Une lettre de remerciements sera adressée à M. Jacques pour le remercier de l'excellent travail accompli.

16-05-6601

De plus, il est proposé par Émilie Roberge et résolu d'autoriser le Directeur général à faire paraître dans les hebdomadaires régionaux une offre d'emploi pour embaucher un nouveau Coordonnateur des loisirs et de la culture.

ADOPTÉ

16-05-6602

7.2 Embauche du coordonnateur - TERRAIN DE JEUX

ATTENDU que le comité des ressources humaines a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter le (la) candidat(e) correspondant aux attentes du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement :

QUE monsieur Gabriel Breton soit embauché à titre de coordonnateur au terrain de jeux (CAMP DE JOUR) ;

Monsieur Breton est embauché pour un terme de 10 semaines de 35 heures/semaine pour la période estivale, et ce, au taux horaire de 13\$/heure.

ADOPTÉ

7.3 Embauche de la coordonnatrice - PISCINE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.4 Embauche du coordonnateur - SOCCER

16-05-6603

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Samuel Cliche à titre de coordonnateur au soccer ;

Monsieur Cliche est embauché pour un terme de dix (10) semaines, selon le nombre d'heures requises pour effectuer le travail et ce, pour la période estivale 2016 au taux horaire de 11.65\$/heure. Le coordonnateur devra être inscrit au Centre d'Emploi.

ADOPTÉ

7.5 Embauche de la personne-ressource BMX

16-05-6604

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de M. Martin Plante pour donner les cours de « BMX » pour la période estivale 2016 et ce, pour un tarif de 400\$ par pour l'été.

ADOPTÉ

Madame Claudia Vachon déclare son intérêt et se retire à 19 h 59.

7.6 Embauche des animateurs –TERRAIN DE JEUX

16-05-6605

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher par l'entremise du Centre d'emploi et rémunéré selon leur ancienneté et leur expérience :

Adrianna Vachon (11.25/h\$)

Ariane Thivierge (11.25\$)

Sarah-Maude Thivierge (11\$/h)

Alexia Roy (10.75\$/h)

Jordane Mathieu (10.75\$/h)

Benoit Gravel (10.75\$/h)

Elisabeth Nadeau (10.75\$/h)

Alyssa Poulin (10.75\$/h)

Valéry Pineault (10.75\$/h) –service de garde

comme animateurs du terrain de jeux 2016 et ce, pour une période de sept semaines au taux horaire ci-haut mentionné et ce, selon leur nombre d'années d'expérience.

ADOPTÉ

À 20h01, Madame Claudia Vachon regagne la salle du Conseil.

16-05-6606

7.7. Embauche AGENT CULTUREL

ATTENDU que le comité de développement culturel (ayant un représentant de la municipalité d'East Broughton et un représentant de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus) a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter le (la) candidat(e) correspondant aux attentes du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement :

QUE madame Émilie Rodrigue soit embauchée à titre d'agente de développement culturel pour une période de 52 semaines à raison de 20 heures semaines. Le taux horaire de Mme Rodrigue sera de 16\$/heure.

ADOPTÉ

16-05-6607

7.8. Demande de la MDJ – Barrage routier

ATTENDU la demande reçue de la Maison des Jeunes afin d'organiser un barrage routier à l'intersection de la route 112 et de l'ave Du Collège le 11 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Maison des Jeunes à tenir ce barrage conditionnellement aux accords du Ministère des Transports. La présence de pompiers (bénévoles) et d'un véhicule incendie est également autorisée.

ADOPTÉ

16-05-6608

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Acceptation des soumissions – sel adoucisseur

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à une demande de soumission pour la fourniture de sel d'adoucesseur

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont fait parvenir des prix :

| | |
|---|---------------------------|
| SEBCI Inc. (prix pour année 2016) (Big bag de 2000 lbs) | 294\$ (plus taxes) |
|---|---------------------------|

| | |
|---|---------------------------|
| SEBCI Inc. (prix pour année 2017) (Big bag de 2000 lbs) | 300\$(plus taxes) |
|---|---------------------------|

Sel Warwick Inc. (prix pour année 2016) **340\$(Plus taxes)**
(Big bag de 2000 lbs)

Sel Warwick Inc.(prix pour année 2017) **365\$(Plus taxes)**
(Big bag de 2000 lbs)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers **d'accepter la plus basse soumission soit celle de SEBCI Inc. pour un montant de 294\$ (plus taxes) pour un Big bag de 2000 lbs**, ce prix étant pour 2016. Pour l'année 2017, le prix sera de **300\$(plus taxes) pour un Big bag de 2000 lbs**

ADOPTÉ

16-03-6609

8.2 Contrat de crédit-bail - photocopieur TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU les besoins d'impression de plus en plus pertinents et fréquents au département des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le Directeur général à signer le contrat de crédit-bail avec Xerox pour un photocopieur WorkCentre 3655s et ce pour la somme de 74.10\$/trimestre pendant 60 mois.

ADOPTÉ

16-05-6610

8.3 Appel d'offres - Aménagements paysagers

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Directeur général à expédier des appels d'offres pour réaliser divers travaux d'aménagements paysagers.

ADOPTÉ

16-05-6611

8.4 Appel d'offres - Travaux réfection Notre-Dame

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Directeur général à expédier des appels d'offres pour réaliser les travaux de réfection de l'avenue Notre-Dame.

ADOPTÉ

9. **INCENDIE**

9.1 Embauche d'une pompière

16-05-6612

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la nomination de Mme Samantha Jalbert comme pompière volontaire.

ADOPTÉ

9.2 Adoption du RÈGLEMENT # 2016-186 amendant le règlement 2009-126 (financement des centres d'urgence 9-1-1)

16-05-6613

ATTENDU que l'entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier avec les municipalités a prévu l'instauration d'une taxe municipale afin que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1;

ATTENDU le règlement 2009-126;

ATTENDU que l'adoption de ce règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion selon les directives par le MAMOT dans sa lettre du 31 mars dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender le règlement numéro 2009-126 afin de remplacer l'article numéro 3 par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Le présent entrera en vigueur à la date de publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

ADOPTÉ

9.2 **Adoption du RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-185**

16-05-6614

RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT L'ACHAT ET LA RÉNOVATION D'UN GARAGE INCENDIE

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-185 décrétant un emprunt de 568,000\$ et une dépense de 568,000.00\$ pour l'achat & la rénovation du garage incendie.

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session ordinaire du

11 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 2016-185 soit et est adopté et décrété ce qui suit:

Article 1:

Le Conseil municipal est autorisé à faire l'achat et à apporté les rénovations nécessaire au bâtiment situé au 4278 route 112 à East Broughton . Le montant total est estimé à 568,000\$ incluant les frais, les taxes et les imprévus, tels que présentés par Jean François Poulin Ing. et faisant partie intégrante du présent règlement sous l'annexe « A ».

Article 2:

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 568,000\$ pour les fins du présent règlement.

Article 3:

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 568,000\$ sur une période de 20 ans.

Article 4:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, la dépense annuelle en capital et intérêt sera absorbée à même le budget annuel de la municipalité.

Article 5:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6:

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Article 7:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

Kaven Mathieu, maire Normand Laplante, Dir. gén.

Avis de motion donné le : 11 janvier 2016

Adopté le : 02 mai 2016

Publication le : 3 mai 2016

16-05-6615

10. URBANISME

10.1 Avis de motion – Amendement règ. 97-027 relativement aux **Ventes-débarras**

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement en vue d'établir les modalités à respecter lors des ventes débarras.

16-05-6616

10.2 Avis de motion – Amendement règ. 97-027 relativement aux **fournaises extérieures**

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement en vue de réglementer les fournaies extérieures.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Quelques questions furent posées dont :**

- Réfection de l'ancienne route un
- L'eau potable

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 6 juin à 19h30.

16-05-6617

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 heures 40 minutes.**

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Normand Laplante, Dir.général